



INÉGALITÉS SOCIALES & PARCOURS DE VIE

Chaire de recherche du Canada

## Chapitre d'ouvrage

---

VAN DE VELDE Cécile, "**L'insertion : une catégorie française**", in Valérie Becquet, Patricia Loncle, Cécile Van de Velde (eds.), *Politiques de jeunesse. Le grand malentendu*, Editions Champ Social, 2012, p.101-105.



QUENTEL J.-C., *Les fondements des sciences humaines*, Paris, Érès, 2007.

RICOEUR P., *Soi-même comme un autre*, Paris, Le Seuil, 1990.

ROBIN P., *Entrer dans l'âge adulte. La préparation et l'accompagnement des jeunes en fin de mesure de protection*, Paris, ONED, 2009.

VAN DE VELDE C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, « Le Lien social », 2008.

TROISIÈME PARTIE

« Insertion » :  
une catégorie française

## Introduction

Cécile VAN DE VELDE

« Insérer » la jeunesse : tel est le mot d'ordre, latent mais constant, des multiples plans pour la jeunesse qui ont ponctué ces dernières décennies. Son omniprésence est révélatrice d'une société qui peine durablement à « insérer » ses jeunes générations. Ce référentiel dresse une frontière implicite entre les « insérés » et ceux qui ne le sont pas, et renvoie l'image d'un marché du travail aux portes lourdes et difficiles à franchir. Il s'inscrit effectivement dans un modèle social posant des cloisons nettes entre les statuts d'étude et d'emploi, et dans lequel l'entrée sur le marché du travail peut s'apparenter à une phase longue et graduelle « d'insertion ».

Ce n'est donc pas un hasard si en France, plus qu'ailleurs, l'insertion est érigée en enjeu politique, mais aussi en enjeu social et individuel. Les récents débats sur le « déclassement » des jeunes générations au sein de la société française en font non seulement une expérience vécue (Peugny, 2008), mais aussi une peur collective (Maurin, 2009). Cette peur renvoie à un système de protection sociale structurée autour d'un cycle de vie censé être stable, au moment même où les trajectoires socio-professionnelles sont de plus en plus discontinues. L'insertion serait-elle finalement une catégorie « française » ? Rappelons quelques traits distinctifs de

notre « modèle d'insertion », afin d'en éclairer les principaux enjeux.

Il s'appuie tout d'abord sur un idéal méritocratique, dans lequel l'école d'État joue un rôle légitime de « classement » ou de « déclassement » précoce des individus. Il se caractérise donc par le poids central et intériorisé du diplôme sur l'ensemble des parcours socio-professionnels, et inversement, par la précarisation potentielle de ceux qui quittent précocement le système scolaire. Cette composante est d'autant plus problématique que la jeunesse constitue un angle mort de la protection sociale française, qui ne couvre les « 16-25 ans » que de façon ponctuelle et très ciblée.

Une telle « tyrannie des diplômes » se traduit par un investissement massif et généralisé dans les études, et par des trajectoires de formation particulièrement linéaires et précoces : par exemple, l'âge médian aux études supérieures, de 21 ans au cours des années 2000<sup>41</sup>, est le plus bas d'Europe occidentale. Ce « modèle français » induit donc des parcours de jeunesse marqués par la centralité des questions d'orientation et d'insertion. Ces parcours sont pensés en trois temps : un temps d'études peu cumulées à l'emploi, une phase d'« insertion », puis l'accès à un premier emploi. Cette phase transitoire d'insertion tend à s'allonger en temps de crise : l'OCDE pointe récemment la transition particulièrement « abrupte » des études vers l'emploi en France et la forte pénalisation des jeunes sur le marché du travail, avec un taux de chômage juvénile parmi les plus élevés d'Europe (OCDE, 2009).

Ce mode d'« intégration sociale », fondé sur la (sur)détermination par le diplôme, a bien entendu ses forces : il rend d'une part les études attractives en elles-mêmes et massivement suivies ; il induit d'autre part un rapport relativement affectif au « métier », même chez

---

41. Source : Eurostat.

les jeunes générations. Mais il trouve ses limites en temps de récession et de pénurie d'emploi, en accentuant la pression scolaire et le risque d'exclusion sociale des plus faiblement diplômés : on observe actuellement un accroissement de la compétition scolaire, qui descend les âges, et l'augmentation notable du stress à l'école<sup>42</sup>, même si, paradoxalement, la croyance en la méritocratie scolaire s'avère fragilisée (Tenret, 2011).

Face à ces caractéristiques, dans quel sens agissent les politiques d'insertion française ? Quels sont leur rôle, leur bilan et leurs évolutions ? Et quel sera leur sort, dans des économies en crise et dans des sociétés qui vieillissent ? Les chapitres de cette partie posent des regards complémentaires sur les enjeux de ces politiques : ils donnent à lire, en trois temps, le cheminement qui conduit de la formulation de propositions politiques, à l'activation de différents leviers sociaux, jusqu'à leurs effets sur les pratiques.

Un bilan, d'abord : en revenant sur « 35 ans de politiques d'insertion », Florence Lefresne, socio-économiste à l'Institut de recherches économiques et sociales, décrypte et déploie la vaste fresque des mesures destinées à l'insertion professionnelle des jeunes, qui ont été mises en place depuis trois décennies. Derrière cette « valse des dispositifs », elle identifie les principaux leviers d'action, et en dresse un bilan en « demi-teinte », soulignant qu'ils corrigent peu les inégalités liées au diplôme, alors même que les jeunes préfigurent le salariat de demain.

Une interrogation, ensuite, lourde d'enjeux sociaux et politiques : quels sont les effets de ces multiples dispositifs d'insertion sur l'accès à la citoyenneté des jeunes ? Léa Lima, maître de conférences au Conservatoire national des arts et métiers, décrit le

42. Source : OCDE.

dédale des multiples normes d'âges qui sous-tendent ces dispositifs d'insertion, et analyse la façon dont ils jalonnent le parcours de citoyenneté des jeunes Français. Elle montre, à partir d'une recherche sur le Fonds d'aide aux jeunes, comment ces critères d'âge se mettent en place au sein même des commissions d'attribution. Elle plaide pour une recomposition de ces politiques d'insertion, qui seraient adossées non pas sur l'âge mais sur les situations sociales des individus.

Une conséquence, enfin : celle des effets de cet impératif d'insertion sur notre modèle éducatif. À partir d'une recherche approfondie sur les évolutions du rapport à l'insertion au sein d'une université française, Cédric Hugrée, chercheur au Centre national de la recherche scientifique, montre la pénétration progressive, au fil des dernières décennies, des normes d'insertion dans le monde académique. Elle se traduit notamment par la diffusion d'une logique de compétences au sein des facultés, et par la généralisation de diplômes universitaires « professionnels ». Il s'interroge sur les conséquences de cette diffusion, jusqu'à souligner que les diplômes généraux de l'Université sont aujourd'hui à leur « crépuscule ».

#### BIBLIOGRAPHIE

- PEUGNY C., *Le déclassement*, Paris, Grasset, 2008.  
MAURIN E., *La peur du déclassement*, Paris, Le Seuil, 2009.  
OCDE, *Jobs for Youth/France*, éditions de l'OCDE, 2009.  
TENRET E., *Les étudiants et le mérite*, Paris, La Documentation Française, 2011.